



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants et Surveillants Brigadiers Non Gradés

CD VILLENAUXE LA GRANDE

Bravo et merci aux présents !!!

Le 26 novembre 2021, une fois de plus, de nombreux surveillants étaient absents au centre de détention de Villeneuve la Grande, obligeant le gradé de roulement à découvrir certains postes.

Principalement des postes en détention afin de maintenir les activités récréatives des personnes détenues ; il ne faudrait pas contraindre les personnes détenues à ne pas avoir de loisirs récréatifs mais pas de soucis, les agents sont habitués à devoir travailler dans de telles conditions.

Mais voilà ! Aujourd'hui, lors du repas au bâtiment B, un grain de sable est venu gripper les rouages de la mécanique bancale de Villeneuve la Grande. Un détenu, sanctionné à du confinement en cellule sans télé la veille, a tenté de mettre fin à ses jours par pendaison. Heureusement que le surveillant d'étage, malgré sa jeune expérience dans notre administration a su faire preuve de sang-froid et professionnalisme en donnant l'alerte à l'ensemble du bâtiment, ce qui a permis aux agents présents de venir lui prêter main forte et de sauver le détenu. À la suite de cela, notre collègue à qui un 13h00 a été imposé a dû rédiger son CRP avant de prendre sa pause bien méritée.

Le SPS constate, que si une prise en charge rapide du détenu par l'U.S a bel et bien eut lieu, il en est totalement différent pour les personnels présents ! Personne ne s'est

soucié de savoir si l'un des agents présents avait besoin d'une prise en charge psychologique ! Pire encore, le jeune surveillant ayant découvert la personne détenue doit prendre son poste d'après-midi au mirador !!!

Le SPS demande que la psychologue du personnel prenne vite attache avec les surveillants présents afin de pouvoir leur apporter ce dont ils auraient besoin.

Le SPS demande que la direction et l'encadrement revoient leurs prises en charge des surveillants lors d'évènements marquants.

Le SPS demande un RETEX pour améliorer les points défailants et réfléchir à la prévention de tels évènements.

Le SPS félicite et remercie les agents qui sont intervenus et reste présent à leurs côtés en cas de besoins.

Le SPS demande que les surveillants qui sont intervenus se voient remettre une lettre de félicitations pour avoir sauver la vie d'une personne détenue.

Le SPS demande qu'en cas d'absence, les surveillants d'étages ne servent pas à combler les postes pour assurer les loisirs des détenus et ainsi fragiliser la détention.